

OUI, LA DÉPRESSION EST UNE MALADIE !

La dépression touche 2,5 millions de français chaque année ! Vraie maladie, la dépression se caractérise par une modification profonde et durable du comportement et de l'humeur. Ce n'est pas une « petite déprime » passagère ! Lorsqu'elle entraîne des répercussions importantes dans la vie professionnelle et sociale, **la dépression peut être reconnue comme un handicap.**

*Des solutions existent pour concilier
le handicap psychique et l'emploi.
parlons-en !*

Une production réalisée à l'occasion de la journée mondiale des troubles bipolaires le 30 mars dans le cadre du réseau des référents handicap animé par l'  agefiph



Magali BLANCHON